

# LETTRE AUX ACTIONNAIRES

MARS 2018

P. 2 — RÉSULTATS

P. 4 — ACTUALITÉS

P. 6 — ÉCLAIRAGE

P. 8 — INFOS ACTIONNAIRES



**SANOFI**

# MESSAGE DU PRÉSIDENT



Serge Weinberg, Président du Conseil d'administration

Chers actionnaires,

2017 a été marquée par un engagement de tous au sein de Sanofi pour mettre en œuvre nos priorités et réaliser une transformation stratégique au service de la création de valeur. Sanofi s'appuie désormais sur un modèle diversifié où les activités à plus forte croissance telles que les Vaccins, la Médecine de spécialités et les Marchés émergents permettent de compenser le recul de l'activité Diabète aux États-Unis. Le lancement de la nouvelle franchise Immunologie est un succès. La Recherche & Développement a gagné en compétitivité et dispose d'un portefeuille en développement parmi les plus innovants de l'industrie. Enfin, les objectifs financiers pour 2017 ont été atteints. Ceci nous permet d'anticiper un retour à la croissance en 2018 et de proposer un dividende en progression de 2,4%, soit 3,03 € par action.

Quant aux trois premiers mois de 2018, ils ont été riches en événements. Grâce à l'acquisition de Bioverativ et celle prévue d'Ablynx, nous renforçons notre position dans les maladies rares, et plus particulièrement dans les maladies du sang. En réunissant nos atouts - savoir-faire scientifique, expertise en matière de développement et de lancement de nouveaux produits et empreinte mondiale - nous sommes bien positionnés pour répondre aux besoins non satisfaits des patients.

Par ailleurs, ces opérations obéissent à une stricte discipline financière et devraient créer de la valeur à long terme.

Nous serons ravis de vous présenter plus en détail ces acquisitions, les progrès accomplis en 2017 et les opportunités et défis qui se présentent à nous en 2018, lors de l'assemblée générale du 2 mai.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

**« L'acquisition de Bioverativ et celle prévue d'Ablynx sont stratégiquement et financièrement attractives et à même de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires. »**

# RÉSULTATS ANNUELS 2017

Chiffre d'affaires<sup>1</sup>

**35 055 M€**

+5,6% (+3,6%)  
+0,5% à TCC et PC<sup>3</sup>

Résultat net  
des activités<sup>1</sup>

**6 964 M€**

-2,6% (-4,7%)

BNPA des activités<sup>1,2</sup>

**5,54 €**

-0,4% (-2,5%)

Dividende 2017

**3,03 €**

par action<sup>4</sup>

## INTERVIEW DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Olivier Brandicourt, Directeur Général

## Solides performances de Sanofi Genzyme, Sanofi Pasteur et des Marchés Émergents en 2017

Le chiffre d'affaires 2017 s'est établi à 35 055 M€, en hausse de 3,6% par rapport à 2016. À TCC<sup>1</sup>, il était en hausse de 5,6%, reflétant l'acquisition de l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim et la consolidation de l'activité Vaccins en Europe. À TCC/PC<sup>3</sup>, la progression était de 0,5%.

La franchise **Médecine de Spécialités (Sanofi Genzyme)** a enregistré une croissance de 14,6% à TCC et PC, à 6 678 M€ soutenue par la performance de la Sclérose en plaques et le très bon démarrage de Dupixent® dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère chez l'adulte.

Le chiffre d'affaires de la franchise **Vaccins (Sanofi Pasteur)** a augmenté de 8,3% à TCC et PC, à 5 101 M€, porté notamment par la performance de la franchise Polio/Coqueluche/Hib et les ventes des vaccins grippe au 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

Les **Marchés Émergents** ont progressé de 6,0% à TCC et PC grâce à la solide croissance de la Chine (+15,1% à TCC et PC).

Ces performances ont permis de plus que compenser le déclin du **Diabète**, dont les ventes globales ont baissé de 11,1% à 6 395 M€.

### Perspectives financières pour 2018<sup>5</sup>

Sanofi anticipe que l'évolution du BNPA des activités<sup>5</sup> en 2018 sera comprise entre +2% et +5% à TCC, en intégrant la contribution anticipée des acquisitions prévue ou annoncée récemment et sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des taux de change sur le BNPA des activités 2018 est estimé entre -3% et -4% en appliquant à 2018 les taux de change moyens de décembre 2017.

1 - Les croissances sont indiquées à taux de change constants (TCC). Les croissances entre parenthèses sont à données publiées. Pour la définition des indicateurs financiers, veuillez consulter le communiqué de presse du 7 février 2018. 2 - Bénéfice net par action. 3 - PC : périmètre constant : ajusté de l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim, de la fin de Sanofi Pasteur MSD et autres. 4 - Dividende soumis au vote de l'assemblée générale du 2 mai 2018. 5 - Le BNPA des activités 2017 était de 5,54 € ; voir les déclarations prospectives dans le communiqué de presse du 7 février 2018.

Chiffre d'affaires des franchises	2017	Variation à TCC	Variation à TCC et PC <sup>3</sup>
Médecine de Spécialités	6 678 M€	+14,5%	+14,6%
Diabète & Cardiovasculaire	6 905 M€	-9,6%	-9,6%
Produits de prescription établis	9 761 M€	-3,4%	-3,8%
Santé Grand Public	4 832 M€	+46,3%	+2,1%
Généralistes	1 778 M€	-3,3%	-3,1%
Vaccins	5 101 M€	+14,5%	+8,3%

**24<sup>e</sup>**  
année consécutive  
de croissance du  
dividende

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
PROPOSE UN DIVIDENDE DE  
**3,03 €**,  
EN HAUSSE DE  
**2,4%**

#### Dates à retenir en 2018

- 2 mai** Assemblée générale
- 11 mai** Détachement du dividende
- 14 mai** Arrêté des positions
- 15 mai** Paiement du dividende

### Quel bilan tirez-vous de la mise en œuvre de votre stratégie en 2017 ?

Nous avons réellement progressé dans la réalisation de nos priorités stratégiques en 2017. Nous avons finalisé l'acquisition de l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim, ce qui nous a permis de devenir un des leaders sur ce marché. Le processus de dissociation de notre activité Généralistes en Europe, avec pour objectif une cession d'ici à la fin de 2018, progresse favorablement. Nous avons repris le contrôle de notre activité Vaccins en Europe et complété notre offre de vaccins anti-grippaux grâce à l'acquisition de Protein Sciences.

### En termes d'acquisitions, pourriez-vous commenter les opérations annoncées en janvier 2018 ?

Dès janvier 2018, nous avons annoncé des opérations majeures et complémentaires. L'acquisition de Bioverativ nous permet d'accéder à des produits sur le marché de l'hémophilie et de mettre en place une franchise dans les maladies hématologiques rares. Avec l'acquisition annoncée d'Ablynx, nous confortons cette nouvelle franchise et renforçons davantage notre R&D grâce à une plateforme technologique innovante et des projets en développement non seulement en hématologie, mais aussi dans les maladies respiratoires et immuno-inflammatoires. Ajoutons à cela la restructuration de notre accord avec Alnylam qui nous permet d'obtenir les droits mondiaux sur le fitusiran pour le traitement de l'hémophilie.

Ces avancées répondent à au moins deux de nos objectifs stratégiques : renforcer notre position de leader dans les maladies rares et consolider significativement notre R&D.

### Qu'en est-il des lancements de nouveaux produits ?

Même si certains lancements ne progressent pas aussi vite que prévu, nous sommes très satisfaits du déploiement de notre franchise Immunologie et en particulier de Dupixent®. Depuis son lancement, ce médicament a été prescrit à plus de 33 000 patients souffrant de dermatite atopique modérée à sévère aux États-Unis. Kevzara® a été lancé aux États-Unis pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde au second trimestre 2017 et a enregistré des progrès satisfaisants.

Enfin, un mot sur Praluent® notre traitement pour l'hypercholestérolémie : nous sommes ravis des résultats de l'étude ODYSSEY OUTCOMES, qui a permis de démontrer que Praluent® réduisait de façon significative le risque d'événements cardiovasculaires et de mortalité toutes causes confondues chez des patients à risque élevé.

Ces résultats marquent un tournant dans la prise en charge des maladies cardiovasculaires. Nous soumettrons ces données aux autorités réglementaires et allons travailler avec les organismes payeurs pour permettre aux patients à risque élevé de bénéficier d'un accès approprié à ce médicament.



# PRALUENT® RÉDUIT SIGNIFICATIVEMENT LE RISQUE D'ÉVÉNEMENTS CARDIOVASCULAIRES CHEZ LES PATIENTS À RISQUE ÉLEVÉ



## LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES

1<sup>re</sup>

CAUSE DE MORTALITÉ  
AU NIVEAU MONDIAL<sup>1</sup>

80%

DES DÉCÈS SONT DUS À DES  
INFARCTUS ET DES ACCIDENTS  
VASCULAIRES CÉRÉBRAUX<sup>1</sup>

## RÉDUCTION DE 15% DU RISQUE GLOBAL D'ÉVÉNEMENTS CARDIOVASCULAIRES MAJEURS

L'essai clinique ODYSSEY OUTCOMES a atteint son critère d'évaluation principal et démontré que les patients à risque élevé traités par Praluent® (alirocumab), en complément de statines à la dose maximale tolérée, présentaient moins d'événements cardiovasculaires majeurs.<sup>2</sup>

## RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ TOUTES CAUSES CONFONDUES DE 15%

Praluent® a également été associé à une réduction du risque global de décès ou « mortalité toutes causes confondues ». Le profil de sécurité de Praluent® a été cohérent avec celui des essais antérieurs et **aucun problème de sécurité inattendu n'a été observé.**<sup>2</sup>

## UN EFFET PLUS PRONONCÉ CHEZ LES PATIENTS LES PLUS À RISQUE

Praluent® a eu un effet plus prononcé chez les patients dont le taux de cholestérol LDL de départ était supérieur ou égal à 100 mg/dl, malgré un traitement par statines à la dose maximale tolérée, et qui étaient exposés à un risque élevé d'accidents cardiovasculaires. Dans ce groupe de patients, **Praluent® a réduit de 24% le risque d'événements cardiovasculaires majeurs** et a été associé à une **réduction de 29% du risque global de mortalité.**<sup>2</sup>



Sanofi et Regeneron ont également annoncé leur objectif de **rendre Praluent® plus facilement accessible et abordable à ces patients à risque élevé.**

1 - Organisation mondiale de la santé. 2- Voir les communiqués de presse du 10 mars 2018.

## DUPIXENT® ÉVALUÉ COMME TRAITEMENT DE L'ASTHME MODÉRÉ À SÉVÈRE

Début mars, l'autorité de santé américaine (FDA) a accepté d'examiner la demande de licence supplémentaire de produit biologique concernant Dupixent® (dupilumab) en tant que traitement d'entretien complémentaire dans l'asthme modéré à sévère, chez certaines catégories d'adultes et d'adolescents. La FDA doit rendre sa décision à l'automne.

## FÉXINIDAZOLE, TRAITEMENT CONTRE LA MALADIE DU SOMMEIL

Sanofi a soumis en janvier 2018 le dossier du féxinidazole dans le traitement de la maladie du sommeil à l'Agence européenne des médicaments (EMA). Le féxinidazole est développé en collaboration avec la DNDi, initiative Médicaments contre les maladies négligées. Il serait le premier médicament entièrement par voie orale dans le traitement des deux phases de la maladie du sommeil.

L'EMA rendra un avis scientifique sur le profil bénéfice-risque du traitement, ce qui facilitera son enregistrement dans les pays où la maladie du sommeil est endémique.

## DOMINIQUE CAROUGE - VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF, BUSINESS TRANSFORMATION

Dominique Carouge a été nommé au Comité Exécutif à compter du 15 février 2018 en tant que Vice-Président Exécutif, Business Transformation. Il est chargé d'accélérer la transformation de l'entreprise.



## CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE R&D DANS LES MALADIES INFECTIEUSES

Evotec AG et Sanofi sont entrés en négociations exclusives en mars pour accélérer la recherche et le développement dans le domaine des maladies infectieuses par la création d'une plateforme d'innovation ouverte sous la direction d'Evotec et située dans la région de Lyon. Sanofi concéderait à Evotec la majeure partie de son portefeuille de R&D précoce et de son unité de recherche sur les maladies infectieuses. La transaction exclurait l'unité R&D vaccins et ses projets.

## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2017



Le Document de Référence 2017, contenant le Rapport Financier Annuel, ainsi que le document américain Annual Report on Form 20-F sont disponibles sur notre site Internet et l'application mobile SANOFI IR.

Pour y accéder, cliquez ici : [www.sanofi.com/fr/investisseurs/rapports-et-publications](http://www.sanofi.com/fr/investisseurs/rapports-et-publications)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 - LES SUJETS À RETENIR



Sanofi réunit son assemblée générale le 2 mai 2018 au Palais des Congrès de Paris.

Les principaux sujets à l'ordre du jour seront :

- l'approbation des comptes 2017 et le versement d'un dividende de 3,03 € par action ;
- la composition du Conseil d'administration : renouvellement des mandats de trois administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur (voir ci-dessous) ;
- la modification des statuts afin d'y intégrer une règle interne à la Société qui prévoit qu'un administrateur ne peut pas être nommé ou voir son mandat renouvelé après avoir atteint l'âge de 70 ans, étant précisé que cette modification entend harmoniser la situation du Président du Conseil avec celle des autres administrateurs ;
- le vote sur la politique de rémunération 2018 applicable au Président du Conseil et au Directeur Général ;
- le vote contraignant sur le versement et l'attribution des éléments de rémunérations dus ou attribués, le cas échéant au titre de l'exercice 2017, au Président du Conseil et au Directeur Général ;
- le renouvellement de l'autorisation financière relative au programme de rachat d'actions.

Toutes les informations et la documentation relative à l'assemblée générale seront disponibles sur notre site Internet :

[www.sanofi.com/AG2018](http://www.sanofi.com/AG2018)

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROPOSE LA NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

Lors de sa séance du 6 mars, le Conseil d'administration a décidé de proposer, dans le cadre de la prochaine Assemblée générale, la nomination d'un nouvel administrateur indépendant en la personne d'**Emmanuel Babeau**.

Emmanuel Babeau est Directeur général délégué et Directeur financier du Groupe Schneider Electric depuis avril 2013. Tout au long de sa carrière, il a mené avec succès plusieurs opérations d'acquisitions et développé de solides compétences financières ainsi qu'une grande expérience internationale.

Le Conseil d'administration a également proposé le renouvellement des mandats d'Olivier Brandicourt, de Patrick Kron et de Christian Mulliez.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a annoncé la création d'un **nouveau Comité scientifique** sous la présidence de Thomas Südhof.

# SANOFI MET EN PLACE UNE NOUVELLE FRANCHISE DÉDIÉE AUX MALADIES HÉMATOLOGIQUES RARES

Grâce à l'acquisition de Bioverativ et celle prévue d'Ablynx, Sanofi devrait étendre sa présence dans la médecine de spécialités et mettre en place une plateforme qui devrait assurer sa croissance dans les maladies rares hématologiques et répondre aux besoins de la communauté des patients. L'acquisition de Bioverativ et le projet d'acquisition d'Ablynx répondent aux priorités stratégiques de Sanofi : recentrer ses domaines d'activité en consolidant en particulier sa position de leader dans les domaines qui font sa force et continuer à innover en Recherche & Développement (R&D).



## L'HÉMOPHILIE : UNE DES MALADIES RARES LES PLUS FRÉQUENTES

L'hémophilie est une maladie héréditaire d'origine génétique qui résulte en une **incapacité du sang à coaguler**. La personne hémophile souffre d'hémorragies spontanées ou prolongées. Cette maladie qui touche essentiellement les hommes, est due à l'absence d'une protéine sanguine, aussi appelée facteur de coagulation. Si c'est le facteur de coagulation VIII qui est absent ou en déficit, il s'agit de l'**hémophilie A**, si c'est le facteur IX, il s'agit d'**hémophilie B**.

Avec des ventes annuelles d'environ 10 Mds\$ et **181 000 d'hémophiles identifiés dans le monde**, l'hémophilie est le marché le plus important du segment Maladies Rares et devrait enregistrer une croissance de plus de 7% par an jusqu'en 2022.<sup>1</sup>

L'hémophilie A touche environ 151 000 patients identifiés, soit 80 % des hémophiles, l'hémophilie B, plus rare, touche environ 30 000 patients identifiés.

<sup>1</sup> - Source : WFH 2016, MRB 2016, ATHN 2016, Evaluate Pharma.

## FITUSIRAN – TRAITEMENT DES HÉMOPHILIES A ET B EN PHASE 3 DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre d'une alliance conclue en 2014 avec la société Alnylam, Sanofi compte dans son portefeuille de R&D l'agent thérapeutique expérimental **fitusiran dans le traitement de l'hémophilie et d'autres troubles hémorragiques rares**.

À la suite de la restructuration stratégique de cette alliance, annoncée le 7 janvier 2018, Sanofi obtiendra les **droits mondiaux sur le développement et la commercialisation du fitusiran**. La commercialisation du fitusiran à l'échelle mondiale, une fois approuvée, sera du ressort de Sanofi Genzyme. Alnylam percevra des redevances basées sur le chiffre d'affaires net du fitusiran.



## ACQUISITION D'UN LEADER MONDIAL DU MARCHÉ CROISSANT DE L'HÉMOPHILIE

Le 8 mars 2018, Sanofi a annoncé la finalisation de l'acquisition de Bioverativ Inc. pour 105 \$ en numéraire par action valorisant Bioverativ à approximativement 11,6 Mds\$ (sur une base entièrement diluée). Bioverativ devient ainsi une filiale détenue à 100% par Sanofi.

Les traitements à demi-vie prolongée de Bioverativ, Elocate® et Alprolix® pour le traitement, respectivement de l'hémophilie A et de l'hémophilie B, ont représenté, lors de leur lancement sur le marché, les premières innovations majeures réalisées depuis vingt ans dans ce domaine thérapeutique.

En 2017, Bioverativ a généré 1 089 M\$ de ventes et 79 M\$ de redevances.

## DES TRAITEMENTS DE RÉFÉRENCE DES HÉMOPHILIES A ET B

Sanofi estime que les facteurs de remplacement resteront le traitement de référence de l'hémophilie pendant de nombreuses années, en raison de leur excellent profil de tolérance et de la fiabilité de leur action prolongée. Sanofi sera en mesure de tirer parti du savoir-faire clinique de Bioverativ et de sa plateforme commerciale pour faire avancer le développement et la commercialisation du fitusiran, pour le traitement des hémophilies A et B, avec ou sans inhibiteurs.

## PLATEFORME DE CROISSANCE DANS LES MALADIES HÉMATOLOGIQUES RARES

Outre les deux produits commercialisés, le portefeuille de développement de Bioverativ comprend un programme de recherche de phase 3 pour la maladie d'agglutinine froide, ainsi que des programmes de recherche au stade précoce et des collaborations dans le domaine de l'hémophilie et d'autres troubles hématologiques rares.

**« Grâce à trois opérations stratégiques successives, l'acquisition de Bioverativ, celle prévue d'Ablynx et notre accord sur le fitusiran, nous sommes très bien positionnés pour créer une franchise de premier rang dans le domaine des troubles hématologiques rares. »**



Olivier Brandicourt

## ACCÈS A UNE PLATEFORME INNOVANTE SPÉCIALISÉE DANS LES NANOBODIES®

Le 29 janvier 2018, Sanofi et Ablynx ont conclu un accord définitif en vertu duquel Sanofi propose d'acquérir la totalité des actions ordinaires (y compris celles représentées par des American Depositary Shares), warrants et obligations convertibles en circulation d'Ablynx pour un prix par action Ablynx de 45 € en numéraire, valorisant Ablynx environ 3,9 Mds€ (sur une base entièrement diluée). L'opération a été approuvée à l'unanimité par les Conseils d'administration de Sanofi et d'Ablynx.

L'acquisition d'Ablynx s'inscrit dans la stratégie d'innovation de Sanofi, privilégiant les technologies qui ciblent plusieurs maladies à l'aide de molécules plurispécifiques. Ablynx est un pionnier de la technologie des Nanobodies®, avec un large portefeuille de plus de 45 candidats-médicaments, en propre et au travers de collaborations, dans de nombreuses aires thérapeutiques, notamment l'hématologie, l'inflammation, l'immuno-oncologie ou encore les maladies respiratoires.

## ÉLARGISSEMENT DE LA PLATEFORME DÉDIÉE AUX MALADIES HÉMATOLOGIQUES RARES

En acquérant Ablynx, Sanofi renforcerait sa position dans les maladies hématologiques rares en ajoutant à son portefeuille le caplacizumab. Le plus avancé des produits d'Ablynx est un programme de développement en propre pour le traitement du purpura thrombotique thrombocytopénique acquis. Une demande d'autorisation de mise sur le marché a été déposée dans l'Union européenne et devrait être soumise aux États-Unis au premier semestre 2018.

Avec l'expiration de la période d'attente sous le HSR Act et l'autorisation de l'OFE, la condition relative aux approbations antitrust a été remplie. La réalisation des Offres reste soumise à d'autres conditions dont l'apport d'un nombre d'actions représentant au moins 75% des actions en circulation d'Ablynx à la fin de la période initiale d'acceptation. Les Offres n'ont pas encore été lancées. Les Offres devraient être lancées pour le début du deuxième trimestre 2018.

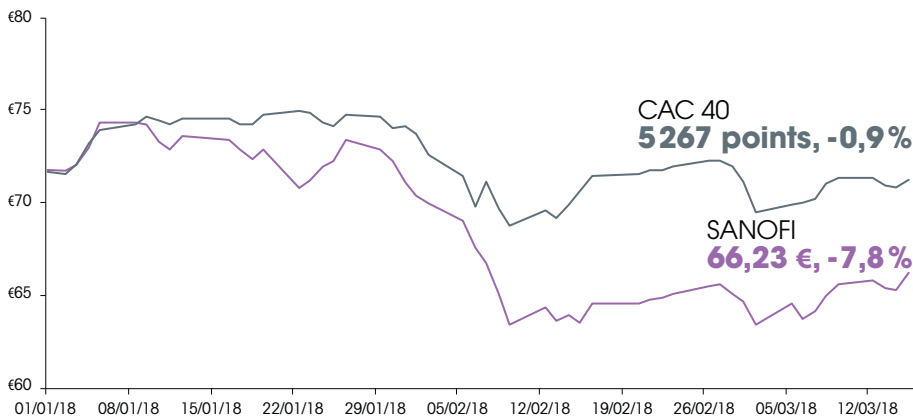
## DES ACQUISITIONS CRÉATRICES DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES

- ▮ L'acquisition de Bioverativ devrait être porteuse d'une valeur significative pour les actionnaires de Sanofi, dans la mesure où le cash-flow résultant des ventes des produits en croissance de Bioverativ augmenterait les capacités financières et opérationnelles de Sanofi. Cette acquisition devrait avoir un effet relatif immédiat sur le BNPA des activités de Sanofi pour l'exercice 2018.
- ▮ L'acquisition prévue d'Ablynx devrait également être source de valeur à long terme pour les actionnaires. Par ailleurs, après prise en compte des dépenses de R&D, ce projet d'acquisition devrait être neutre sur le BNPA des activités pour l'année 2018.

## Performance de l'action à Paris

### ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION SANOFI

Euronext Paris, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 15 mars 2018



CAC 40 indexé sur le cours de l'action Sanofi - Source : vwdgroup

La capitalisation boursière de Sanofi s'élevait à plus de 82 Mds€ au 15 mars 2018.

## Découvrez votre nouvel espace sur notre site Internet

En 2018, le site Internet de Sanofi change et votre espace Actionnaires Individuels évolue.

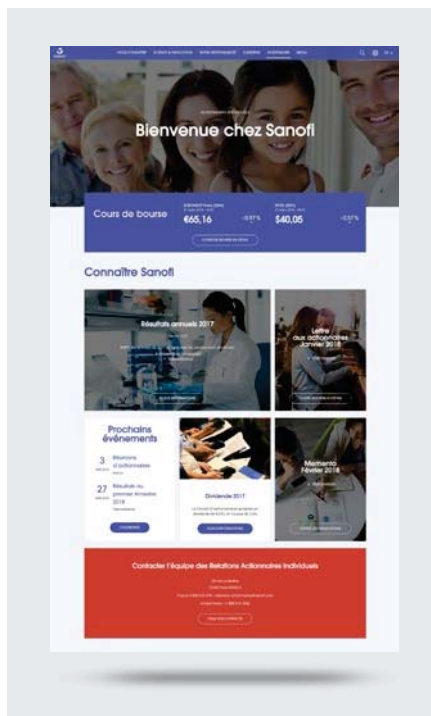
Aujourd'hui, Sanofi.com présente :

- Une arborescence simplifiée avec des accès directs et intuitifs
- Des contenus vivants et accessibles
- Un site lisible sur tous les types de supports
- Un site connecté avec tous les canaux de communication de Sanofi

Plus imagé, avec des rubriques harmonisées et un design convivial, le nouveau site Internet vous permettra une navigation plus fluide à travers l'univers Sanofi, jusqu'à votre rubrique dédiée : « Bienvenue chez Sanofi ».

Réorganisée, votre nouvelle page d'accueil vous permet un accès direct aux contenus essentiels : toute l'actualité financière, vos publications, vos événements dédiés ainsi que toutes les informations utiles pour gérer vos actions Sanofi.

Retrouvez votre nouvelle rubrique en cliquant ici : [www.sanofi.com/actionnaires](http://www.sanofi.com/actionnaires)



### CALENDRIER

- 3 avril 2018** Réunion d'actionnaires à Nantes
- 27 avril 2018** Résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2018
- 2 mai 2018** Assemblée générale à Paris
- 12 juin 2018** Réunion d'actionnaires à Nice
- 27 juin 2018** Réunion d'actionnaires à Lyon

### FICHE D'IDENTITÉ

- Euronext Paris, compartiment A**  
Code mnémotique : SAN  
Code ISIN : FR 0000120578
- New York Stock Exchange**  
Symbole : SNY  
Numéro CUSIP : 80105N105000

### RELATIONS ACTIONNAIRES

- Sanofi - Relations Actionnaires**  
54 Rue La Boétie - 75008 Paris - France
- 0 800 075 876** Service & appel gratuits
- relations-actionnaires@sanofi.com**
- sanofi.com/actionnaires**
- Application mobile : SANOFI IR (disponible sur App Store et Google Play)

#### Information prévisionnelle et prospective :

Les déclarations présentées dans cette Lettre contiennent des prévisions et des informations prospectives qui ne constituent pas des faits historiques. Bien que la direction de Sanofi estime que ces prévisions et informations prospectives, ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, sont réalistes à la date de la présente Lettre, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces prévisions, hypothèses, intentions et informations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes (difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi), qui peuvent impliquer que les résultats et développements effectivement réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés ou induits. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont décrits dans cette lettre, ainsi que dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC), et notamment sous la rubrique « facteurs de risques » du document de référence. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour ces informations qui ne constituent pas des faits historiques, sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

La Lettre aux actionnaires est éditée par la Direction des Relations Investisseurs / Relations Actionnaires de Sanofi.

**Crédits photos :** p. 2 : Marthe Lemelle, Denis FELIX - p. 4 : Erickson/ Jim Erickson/plainpicture - p. 5 : Franck Parisot, Patrice Maurein - p. 6 : Stockbyte/Getty Images - p. 7 : Franck Parisot

**Conception/réalisation :** SEITOSEI  
**Fin de rédaction :** 15 mars 2018

